

Communiqué de Presse - **Pour diffusion immédiate**

*Révision du plan d'urbanisme : préserver la qualité de vie de Dollard-des-Ormeaux*

## **Tenue d'une première assemblée publique de consultation pour la révision du Plan d'urbanisme et du Règlement de zonage**

**Dollard-des-Ormeaux, le 29 janvier 2025** — La ville de Dollard-des-Ormeaux a rencontré une trentaine de personnes lors des diverses activités de consultation qui se sont déroulées au cours de la journée du 28 janvier 2025, lançant le processus final de révision du Plan d'urbanisme et du Règlement de zonage.

L'assemblée publique de consultation a permis de répondre aux questions de la population de Dollard-des-Ormeaux et de vulgariser les principes qui ont guidé l'élaboration des projets de règlement. Les résidents et résidentes ont pu également rencontrer les professionnels de l'équipe d'urbanisme dans le cadre de portes ouvertes organisées quelques heures auparavant.

Une seconde assemblée de consultation est prévue le 18 février prochain. Il est également possible de transmettre des commentaires, [par écrit](#), à la Ville de Dollard-des-Ormeaux jusqu'à cette date. Rappelons que la démarche de consultation menée par la Ville va au-delà des exigences prévues par la loi en organisant deux réunions publiques officielles, afin de vous donner suffisamment de temps pour faire part de vos réflexions.

### **En marche vers un Plan d'urbanisme et un Règlement de zonage en phase avec la vision de Dollard-des-Ormeaux**

L'adoption définitive du Plan d'urbanisme et du Règlement de zonage est prévue au printemps 2025. Cette adoption sera le fruit de près de cinq ans d'activités de participation publique, durant lesquelles plus de 1 300 personnes ont participé.

Inchangés depuis plus de 40 ans, le Plan d'urbanisme et le Règlement de zonage sont revisités afin de préserver 95 % du territoire et dresser les lignes directrices pour un redéveloppement raisonnable des grands boulevards. Cette approche fait écho aux besoins de la communauté :

- **Préservation telle quelle du site du Marché de l'Ouest** et nécessité que les résidents participent à l'approbation de tout développement futur du site ;
- **Diminution des densités et des hauteurs permises pour les sites à potentiel de développement**, une demande des résidents émise en avril 2024, afin de favoriser la mixité des usages et les aménagements à échelle humaine.

« Je suis extrêmement fier de notre communauté et apprécie leur participation active et leur précieuse contribution au processus de consultation publique qui s'est déroulé au cours des cinq dernières années. Ensemble, nous façonnons une vision commune de notre avenir qui reflète nos besoins, nos souhaits et notre réalité collective. » – **Alex Bottausci, maire de Dollard-des-Ormeaux**

### **Contact**

Natalia Correa, Cheffe de division — Communications  
[ncorrea@ddo.qc.ca](mailto:ncorrea@ddo.qc.ca)